

Affaire suivie par :
Isabelle MARTIN
SRH1
Tél. 02 33 06 92 47
Mél. dsden50-srh1@ac-normandie.fr

Saint-Lô, le 12/06/25

DSDEN 50
9 bis rue des Près
50000 Saint-Lô Cedex

Stéphane VAUTIER
Inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'Éducation nationale de la Manche,

à

Mesdames les enseignantes du 1^{er} degré public
Messieurs les enseignants du 1^{er} degré public

S/c de Mesdames les inspectrices de
l'éducation nationale
Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale

Objet : appel à candidatures pour exercer en qualité de faisant fonction de directrice ou directeur d'école

A l'issue des opérations de mobilité, des postes de direction sont restés vacants. En conséquence, j'ai décidé de procéder à un appel à candidatures en direction d'enseignants qui souhaiteraient faire fonction à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Les enseignants retenus bénéficieront de 6 points de bonification au mouvement l'an prochain. Ils pourront également obtenir une priorité sur le poste de direction qu'ils auront occupé, s'il est resté vacant à l'issue du mouvement principal de cette année, à condition de le demander en 1^{er} vœu et sous réserve d'être inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directrice ou directeur d'école.

Par ailleurs, comme le prévoit la réglementation, ils bénéficieront d'une NBI (nouvelle bonification indiciaire) de 8 points, ainsi que de l'indemnité 2217 majorée de 50%, d'un montant minimum de 371,32€ par mois. Les enseignants titulaires* d'un poste seront nommés à titre provisoire pour l'année scolaire 2025/2026 et resteront, de ce fait, titulaires de leur poste.

Les candidatures devront parvenir directement au service des ressources humaines pour le **vendredi 20 juin 2025 à 16h30 au plus tard**, à l'aide de l'imprimé ci-joint.


Stéphane VAUTIER

* les enseignants exerçant déjà sur des postes de direction, des postes à exigences particulières ou relevant de l'ASH, ne sont pas concernés par cet appel à candidatures.